

<http://www.snetap-fsu.fr/Consultation-generale-2006-les.html>



Consultation générale 2006 : les personnels de l'EAP renouvellent leur confiance au SNETAP

- Les Dossiers - Outils militants - Élections générales et professionnelles -
Date de mise en ligne : lundi 27 novembre 2006

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le SNETAP (avec 49,5%) gagne un siège au comité technique paritaire central (CTPC) de la DGER (7 sièges sur 10) au détriment de la CFDT qui n'en conserve qu'un et la FSU (avec 32,5%) gagne un siège au comité technique paritaire Ministériel (CTPM : 6 sièges sur 15) au détriment de FO qui passe de 4 à 3.

Dans les régions, le SNETAP, qui détenait déjà 146 sièges en gagne encore trois (68%). Dans la quasi totalité des régions, le SNETAP progresse en pourcentage et, à l'exception d'une région, il conserve ou gagne des sièges dans les CTP régionaux.

Le SNETAP arrive ainsi largement devant les autres organisations syndicales (écart de 37,5 points au CTPC ; de 12 points au CTPM et de 127 sièges dans les CTPR).

Ce résultat est la reconnaissance de l'action, au quotidien, du SNETAP-FSU, pour la défense de l'enseignement agricole public et de ses personnels.

C'est la crédibilité des revendications portées par le SNETAP devant le Ministère qui se trouve ainsi renforcée.

Le message donné par les urnes est désormais très clair : le Ministre doit entendre cet appel des personnels pour une plus juste prise en considération de l'enseignement agricole public et de ses personnels !

[>](http://www.snetap-fsu.fr/IMG/doc/Resultats_de_la_consultation_generale_2006.doc "Word - 70 ko")



Résultats de la consultation générale des personnels du MAP 2006